Bordeaux : Faouzi, Ayoub, Radouan, Gaye et Steeve condamnés à 5 ans de prison pour l'agression et la séquestration de l'homme d'affaires Bernard Magrez et de son épouse

01/05/2021 à 23h15



Cinq des six prévenus, jugés depuis mardi à Bordeaux pour l'agression de l'homme d'affaires Bernard Magrez et de son épouse, ont été condamnés à cinq ans de prison ferme, ce vendredi 30 avril

« Le tribunal a retenu, pour l'essentiel, les poursuites reprochées aux prévenus », a annoncé dès la reprise d'audience le président, Jean-Luc Ybres. Ce vendredi 30 avril, après quatre jours de procès, les six hommes jugés par la 1re chambre du tribunal judiciaire de Bordeaux pour l'agression de l'homme d'affaires Bernard Magrez et de son épouse, à leur domicile, le 12 janvier 2018, ont été condamnés.

Pour le tribunal, les trois frères Abdelmounji (Ayoub, Faouzi et Radouan), Gaye Kamara et Steeve Nijean sont les cinq agresseurs. Aux yeux des magistrats, il existe « plusieurs

éléments probants » et « indices sérieux » contre ces cinq hommes qui ont nié tout au long de leur procès. Ils ont été condamnés à la même peine : cinq ans de prison ferme

(…) À l'énoncé du jugement, les prévenus sont demeurés impassibles. Comme Bernard Magrez, sur le banc des parties civiles. « Durant ma longue vie professionnelle, je n'avais jamais subi de choc aussi important que cette agression. Je veux connaître la vérité. Qui nous a ficelés », avait indiqué l'homme d'affaires de 85 ans, jeudi, devant les juges. Il n'a pas souhaité s'exprimer à l'issue du procès.

(…) Sud Ouest